



En Drôme Provençale

26160

Tél. : 04 75 90 16 58

mairie.rochebaudin@wanadoo.fr

Chers rochebaudinoises et rochebaudinois,

Le 10 juin 2021

Je vous invite à participer à la troisième réunion de la commission VIE DE LA COMMUNE

Qui aura lieu le **vendredi 25 juin 2021 à 20 heures 30** à la salle communale.

L'ordre du jour en est le suivant :

- Compte-rendu de la précédente réunion (celle du 22 janvier 2021) et observations éventuelles ;
- Nomination d'un secrétaire de séance ;
- Le Centre de Secours de Pont de Barret /Charols avec intervention d'un ou plusieurs pompiers volontaires ;
- Proposition d'achat d'un défibrillateur et formation aux gestes de 1^{er} secours ;
- L'école intercommunale : SIVU et RPI : où en est-on du projet de cantine scolaire, du retrait de la commune de Charols du SIVU, du transport scolaire ? Lili et/ou Stéphane
- L'actualité des associations de la commune : Présentation de l'association « Troubles champêtres », et de l'ACCA (changements au sein du CA suite à l'AG) ;
- Proposition d'attribution des subventions communales aux associations pour 2021 ;
- Quelques informations autres : vidéoprojecteur et écran installés dans la salle communale ;
- Questions diverses.

Bien entendu, nous respectons les règles sanitaires en vigueur et suivons leur évolution ; merci de vous munir d'un masque.

Tous les rochebaudinois qui voudraient se joindre à nous le peuvent dans la mesure où ils nous contactent avant afin de ne pas dépasser le nombre de personnes admises dans la salle.

Avec mes meilleures salutations,

Edith SYLVESTRE, commission VIE DE LA COMMUNE.

04 75 90 47 78

REUNION COMMISSION VIE DE LA COMMUNE

LE VENDREDI 25 JUIN 2021 A 20 HEURES 30 à la salle communale.

Envoi invitation mail le 10-6 aux membres de la commission ainsi qu'aux intervenants, info sur le site Internet de la commune, 2 rappels de dates sur les CR réunion Maire-adjoints.

- Présents : Stéphane GALDEMAS, Edith SYLVESTRE, Lili FORGAS, Claudine BARBE (SP Pont de Barret/Charols) Luka PERNOT (Défi du cœur), ACCA (Raymond SYLVESTRE, Jean-Claude SYLVESTRE), 3 membres de l'association TROUBLES CHAMPETRES, Gérard SYLVESTRE et Brigitte BOUCHET (Dauphiné Libéré).
- Absents excusés : Myriam GRUBER, Olivier MOREL, Florence PORTAL qui a mis en pause sa participation aux commissions ; par conséquent, on n'évoquera pas ce soir le thème de la solitude qu'elle souhaitait voir aborder, nous en parlerons ultérieurement.

En l'absence des 3 membres de la commission, le CR de la réunion du 22/01/2021 n'a pas été évoqué.

En introduction, Edith tient à préciser que les tables ont été installées ainsi pour le 2^{ème} tour des élections, que la date de la commission a été décidée en fonction de la réunion du Conseil Municipal du 2 juillet au cours de laquelle seront débattus 2 sujets présentés ce soir : l'achat d'un défibrillateur et l'attribution des subventions 2021 aux associations. Elle remercie bien sûr TOUTES les personnes présentes.

- Intervention des Sapeurs-Pompiers du corps de Pont de Barret/Charols : Claudine BARBE précise que 160 interventions ont été effectuées en 2020, dont 75 % de secours à personnes et 25 % d'incendies plus autres.
- La question de la formation « premiers secours » : à l'échelle de la commune, peut-on l'envisager, à quel coût, pour qui ? Il convient de s'adresser à l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers ; la formation revient à 60 € par personne. Elle pourrait être envisagée dès 2022. A noter : tous les dons versés aux pompiers sont déductibles des impôts à hauteur de 66 %.
- Association « le défi du cœur » : M. Luka PERNOT présente l'association montilienne qui a 10 ans d'âge, expose le programme « citoyen sauveteur » lancée le 30 mars 2021. Un sauveteur diplômé est équipé d'une mallette contenant du matériel de premiers secours et d'un défibrillateur. Les applications sur mobile « staying alive » et « sauv life » permettent une intervention rapide d'un sauveteur contacté en cas de malaise et s'avèrent très efficaces au regard du temps moyen d'intervention des pompiers qui est de 13 minutes. Dans l'idéal, il s'agirait d'équiper un citoyen sauveteur, en l'occurrence Claudine BARBE qui possède les compétences nécessaires et la volonté d'assumer cette responsabilité ; en complément, un défibrillateur fixe en extérieur pourrait être installé, préconisé dans le cas de ROCHEBAUDIN. L'association s'occupe de l'achat du matériel, en assure l'entretien ainsi qu'une formation de 2 heures pour les habitants qui le souhaitent. Le coût total de cet équipement s'élève à 3 100 € versés à l'association sous forme de subvention. La nécessité de s'équiper fait écho au malaise de Manu HAREAU survenu le mois dernier dans la rue. Le conseil municipal sera appelé à délibérer sur ce point qui a recueilli l'avis favorable des personnes présentes.

- **Les associations de la commune :**

- **L'ACCA** a tenu son AG vendredi dernier à laquelle Edith a assisté : le CA comprend 6 membres. Jean-Claude SYLVESTRE nous annonce la composition du nouveau bureau : Président Laurent SYLVESTRE, Trésorier Jean-Claude SYLVESTRE et Secrétaire Sylvain BASTIAN. Quels sont vos projets pour 2021 ? achat de panneaux ? non, car nombre suffisant. miradors ? Oui, sachant que la Fédération alloue une subvention de 80 €. L'association est en recherche d'un terrain en vue de point de rencontre des chasseurs. L'ACCA pourrait bénéficier d'une subvention communale pour l'entretien des chemins (environ 3 jours par an), à charge pour eux d'en faire la demande et de proposer aux volontaires intéressés d'y participer dans l'optique de liens à créer avec les rochebaudinois, tel que nous l'avions évoqué lors de la 1^{ère} réunion de la commission.
- **« Troubles champêtres »** est une association qui vient de Villeurbanne et dont le siège social est à présent à ROCHEBAUDIN. Elle regroupe 3 activités : la création de spectacles de cirque et théâtre, l'action sociale et éducative avec, à l'origine, les publics marginalisés et maintenant, des actions dans les écoles, collèges et lycées, structures pour handicapés, EHPAD et enfin des ateliers et stages « découverte » : initiation pour le cirque, théâtre physique, travail sur le corps et le texte. Leurs projets en cours : 2 soirées spectacles les 26 juin et 2 juillet chez eux, un spectacle gratuit le 21 août sur la Place Achard (chapeau) et la participation éventuelle du Comité des Fêtes pour une buvette. Le dossier est déposé pour une demande de subvention de la commune. Les projets futurs : des ateliers réguliers de remise en forme, à base d'échauffements, renforcement musculaire pour un public local auraient lieu dans la salle communale à partir de septembre, la rémunération des intervenants étant assurée par les participants. La mise à disposition gratuite de la salle est sollicitée, les personnes présentes y sont favorables. Le conseil municipal en débattrait.
- **Ecole intercommunale : SIVU et RPI :** où en est-on de la construction du restaurant scolaire ? Les travaux avancent. Par rapport au retrait des communes de Charols et Manas du SIVU, un sondage au niveau des parents d'élèves a été réalisé : une très large majorité y est défavorable. A suivre.
- **Propositions d'attribution des subventions aux associations pour 2021 :** Nous avons donc 2 demandes écrites pour l'instant. Une somme a été budgétisée, à répartir en fonction des projets présentés : l'ADMR va former aux 1ers secours ses salariés (60 € pour 5 intervenantes sur la commune) ce qui nous fait 300 € de subventions si vous en êtes d'accord et Troubles champêtres qui vient de déposer son dossier.

Questions diverses : quelqu'un a t'il des questions, des suggestions à faire, des infos à donner ?

Le Comité des Fêtes va organiser son méchoui le samedi 3 juillet mais renonce au 15 août. Leur AG aura lieu le 18 septembre.

Merci à vous.